

## NOTE DE SYNTHÈSE SUR L'ÉTAT DE DROIT (Situation en novembre 2011)

### Statistiques clés

#### Statistiques pré-séisme:

- 67% des détenus sont en détention préventive.
- Les magistrats passent en moyenne 52 minutes par jour dans leur bureau.

#### Instantané post-séisme:

- Le ministère de la Justice et de la Sécurité Publique et la Cour de Justice de Port-au-Prince ont été détruits par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010.
- Huit des 17 prisons civiles ont été partiellement ou complètement détruites, y compris les prisons civiles de Port-au-Prince et des Coteaux d'où se sont évadés des détenus.
- Partout dans le pays, environ 5,000 prisonniers des 8,500, l'équivalent de 60% de la population carcérale, s'est échappée à cause de la destruction causée par le séisme.
- La Police Nationale Haïtienne a perdu de nombreux policiers, surtout dans les postes de police dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. 54 postes de police et le bâtiment principal ont été partiellement ou complètement détruits par le séisme.
- Le pourcentage de détenus en détention préventive prolongée atteint les 66% à Port-au-Prince et 46% dans d'autres juridictions.

**Information financière**<sup>1</sup>: 38,3 millions USD déboursés de 40,1 millions USD engagés pour 2010-2011.

**Principaux donateurs:** Canada, États-Unis

L'état de droit inclut la police, les prisons et la justice. Le tremblement de terre a affaibli encore plus la règle des institutions du droit. Les Haïtiens ont un accès inégal à la justice. Avec la naissance de nombreux Haïtiens non enregistrés, l'existence d'un nombre inconnu de citoyens haïtiens n'est pas reconnue par l'État. De 3544 à 5255 détenus sont en détention préventive, dont de nombreux dossiers ont été perdus. Les conditions de vie des détenus restent en dessous des standards, avec des cellules surpeuplées, les installations d'hygiène pauvres et dans de nombreux cas, les mineurs détenus avec des adultes.

Pourtant, la gouvernance fondée sur la primauté du droit est fondamentale pour la stabilité politique, la protection des droits des citoyens, et l'établissement d'un cadre réglementaire favorable aux investissements, tant étrangers et nationaux. Dans ce contexte, les Nations Unies ont donné la priorité dans ce secteur, avec la MINUSTAH et les agences de l'ONU qui travaillent ensemble avec les institutions gouvernementales pour résoudre certains de ces défis.

Immédiatement après le tremblement de terre, le 12 Janvier 2010, la MINUSTAH et le PNUD ont appuyé le Ministère de la Justice dans l'élaboration d'un plan d'urgence et d'un programme d'action spécifique pour renforcer ses capacités opérationnelles, et corriger les dysfonctionnements touchant actuellement le système judiciaire. La situation exigeait que les dossiers judiciaires soient extraits des décombres du palais de justice. Il était également nécessaire d'aborder la question de prolonger la détention préventive. La MINUSTAH et le PNUD ont aidé au redémarrage des activités judiciaires, y compris en fournissant des tentes pour permettre la reprise des audiences (par exemple, des tentes pour les audiences correctionnelles, et des tentes pour les audiences criminelles sur le lieu de l'ancien palais de justice). Le PNUD a également appuyé la création de 1200 mètres carrés d'espace servant de bureaux temporaires pour le MJSP et la Police Nationale Haïtienne.

<sup>1</sup> OSE

## I. Principaux progrès

---

### Prisons

- En Décembre 2010, l'espace de détention global était de 3334,57 mètres carrés. En Juillet 2011, avec l'ouverture du CERMICOL (Delmas 33) et l'Unité Titanic à la Prison Nationale, l'espace cellulaire global a été augmenté à 4559,09 mètres carrés, ce qui représente une augmentation de 23% depuis décembre 2010. En outre, avec le soutien du PNUD, le Centre de Formation pour la Direction de l'Administration Pénitentiaire a été achevé et est opérationnel.
- Lancement du système biométrique pour le suivi des prisonniers par le DAP avec le soutien du PNUD.
- En Juin 2010, 227 des 683 agents de correction avaient reçu une formation sur l'utilisation de la force. En juillet 2011, 300 nouvelles recrues de l'Administration Pénitentiaire ont été formées sur l'utilisation de la force, portant le nombre total d'agents des services correctionnels formés à 537 sur 683.

### Justice

- Quatre sessions de formation professionnelle continues ont été organisées pour 60 procureurs à l'École de la Magistrature avec le soutien du PNUD, tandis que 20 élèves magistrats de l'Ecole de la Magistrature ont entrepris une formation en France grâce au soutien apporté par le gouvernement Français et le PNUD.
- 15 bureaux d'assistance juridique sont entièrement fonctionnels dans tout le pays.
- Huit bureaux régionaux de l'*Office du Protecteur du Citoyen* sont fonctionnels grâce au soutien du PNUD.
- Développement de nouveaux outils permettant de fluidifier l'administration de la Justice (les chemises d'information judiciaire) et de nouveaux outils de gestion et de sécurisation des pièces à conviction (PNUD et section Justice de la MINUSTAH).
- Pour accroître l'accès à la justice et mettre fin à l'impunité pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle et sexiste, la MINUSTAH a contribué à la formation des acteurs pour une assistance juridique gratuite au travers des "Bureaux d'Assistance Légale" (BAL) dans 12 des 18 tribunaux de première instance dans tous les départements. Une formation de base a été dispensée à 568 Greffiers de la Cour grâce avec l'appui du PNUD et la Section Justice de la MINUSTAH, alors que 637 juges et des officiers de police ont reçu une formation sur les techniques d'enquête (PNUD, Section Justice de la MINUSTAH et UNPOL); et 219 juges et des officiers de police ont reçu une formation sur la violence basée sur le genre et le sexe (PNUD, Section Justice de la MINUSTAH et UNPOL).
- Le PNUD a assuré la formation des chefs de services du Ministère de la Justice en gestion de projets

### Police

- Achèvement des bureaux de la Brigade de la Police Nationale pour la protection des mineurs (BPM) et l'*Institut du Bien Etre Social et de Recherches* (IBESR) à Ouanaminthe (Département du Nord'Est), Léogane (Département de l'Ouest), Jacmel (département du Sud-Est), Les Cayes (Département Sud), Miragoane (Nippes), Cap-Haïtien (Département Nord), Hinche (Département du Centre) et de Mirebalais (Département Centre).
- 180 autres officiers de police sont formés à la DCPJ sur les techniques d'enquête avec l'appui de la MINUSTAH et la UNPOL. De plus, le centre de formation de la DCPJ (Direction Centrale de la Police Judiciaire) est achevé et opérationnel avec le soutien du PNUD.

## II. Défis et problèmes

---

### Les principaux défis

- La perception de l'impunité a été un élément dissuasif pour les victimes dans l'accès au système de justice.

- L'absence de volonté politique : les réformes dans le domaine de l'Etat de Droit sont sensibles et jusqu'à maintenant la volonté politique n'a pas été assez forte pour mener à bien la réforme et arriver au changement espéré.
- La fragmentation des donateurs : les agendas des donateurs bilatéraux ne s'axent pas automatiquement sur la réforme de l'Etat de Droit mais sur des intérêts particuliers (la lutte contre le trafic de drogue par exemple)
- La dispersion des fonds : l'absence de trust-fund dans le domaine de l'Etat de Droit ne permet pas de constituer des masses critiques pouvant faciliter l'appui au gouvernement.
- Faiblesse et dysfonctionnement des institutions.
- Absence de mécanisme de contrôle de l'activité des fonctionnaires publiques
- La concentration des services publics autour de la capitale Port-au-Prince.
- Un nombre croissant d'Haïtiens expulsés (déportés) vers Haïti.
- Les conditions de vie en dessous des standards pour les détenus.
- Déséquilibre entre les sexes dans les forces de police: Il ya actuellement 783 agents féminins (y compris les 60 personnes qui faisaient partie de la 2eme promotion) dans la Police Nationale Haïtienne, sur un total d'environ 10 000 officiers. Des progrès ont été faits pour augmenter légèrement le nombre d'agents de police féminins pour 1000 résidents de 0,00007% à 0,00008%.

### Opportunités

- Construire sur l'intérêt du nouveau gouvernement à améliorer l'état de droit en Haïti pour établir une feuille de route avec la communauté internationale, en précisant la responsabilité mutuelle.
- Capitaliser sur la nomination du Président de la Cour de Cassation, et les efforts en cours pour une indépendance du système judiciaire.
- Coupler l'appui matériel au renforcement des capacités et à l'accompagnement (mentoring) des acteurs. Coupler la formation initiale avec la formation continue pour l'ensemble des fonctionnaires publiques.
- Appuyer le gouvernement dans l'élaboration de programmes globaux incluant le court terme, le moyen terme et le long terme.
- Construire sur les acquis : accompagner le gouvernement à s'appuyer sur l'existant, notamment en matière de réforme des codes (avant-projet de code d'instruction criminel par exemple).
- Encourager les donateurs à adopter une approche multilatérale renforcée. Mettre en place un ou des fonds fiduciaires (trust fund) dans le domaine de l'Etat de Droit.
- Renforcer les structures nationales : MJSP, CSPJ, DGPNH, DCPJ, IGPNH, EMA.

### III. Sélection des programmes principaux (basés sur des informations du MPCE)

#### Programme 1

Titre du programme	<b>Stabilisation, Justice et projets de sécurité</b>
Donateur	Canada
Les partenaires d'exécution	N/A
Financement	43,4 millions USD
Date d'achèvement	30 juin 2012

#### Programme 2

Titre du programme	<b>Application des Lois sur le Contrôle International des Stupéfiants</b>
Donateur	États-Unis
Les partenaires d'exécution	N/A
Financement	24,5 millions USD
Date prévue d'achèvement	N/A

## Programme 3

Titre du programme	<b>Construction de l'Académie Nationale de Police à Ganthier</b>
Donateur	Canada
Les partenaires d'exécution	Canada
Financement	18,7 millions USD
Date prévue d'achèvement	19 décembre 2016

## Programme 4

Titre du programme	<b>Formation de la Force de Police Nationale</b>
Donateur	Canada
Les partenaires d'exécution	HNP/SOGEMA
Financement	17 millions USD
Date prévue d'achèvement	27 mars 2015

## Programme 5

Titre du programme	<b>Stabilisation, Justice et Projets de Sécurité</b>
Donateur	Canada
Les partenaires d'exécution	N/A
Financement	15.5 millions USD
Date prévue d'achèvement	31 mars 2011 - Juin 2015